C.115.1931.

S O C I E T E D E S N A T I O N S

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

R A P P O R T

A LA COMMISSION INTERNATIONALE DE COOPERATION INTELLECTUELLE

SUR LA SIXIEME REUNION DES DIRECTEURS

DES OFFICES UNIVERSITAIRES NATIONAUX

tenue à Paris, le 30 mars 1931

R A P P O R T

SUR LA SIXIEME REUNION DES DIRECTEURS DES OFFICES UNIVERSITAIRES NATIONAUX

tenue à Paris, le 30 mars 1931

Etaient présents :

Allemagne	M. le Dr. K. Remme, directeur de l'Akademisches Auskunftsamt, Berlin.
Autriche	M. W. Gleispach, ancien recteur de l'université de Vienne, président de l'Association des universités autrichiennes, Vienne.
Belgique	M. Jean Willems, directeur de la Fondation universitaire, Bruxelles.
Danemark	M. C.A. Bodelsen, directeur du Bureau danois des renseignements universitaires. Copenhague.
Espagne	M. José Castillejo, secrétaire général de la Junta para ampliación de estudios, Madrid.
Etats-Unis	M. Gordon L. Berry, directeur-adjoint de l'Institute of International Education, New York.
France	M. Doury, représentant l'Office national des universités et écoles françaises, Paris.
Grande Bretagne	Sir H. Frank Heath, G.B.E. K.C.B., directeur de l'Universities Bureau of the British Empire, London.
Hongrie	M. le Dr. Léopold Müller, représentant le directeur du Bureau interuniversitaire hongrois, Budapest.
Italie	M. G. del Vecchio, ancien recteur de l'université de Rome, représentant le Centre national italien d'informations universitaires pour les étudiants étrangers, Rome.
Pays-Bas	M. A.J.P. van den Broek, professeur à l'université d'Utrecht, président de la Commission néerlandaise pour les relations universitaires internationales, Utrecht.
Pologne	M. Oscar de Halecki, professeur à l'université de Varsovie, directeur de l'Office des universités polonaises, Varsovie.
Suisse	M. Paul Flückiger, directeur de l'Office central universitaire suisse, Berne.

Le secrétariat de la Société des nations était représenté par M. G. Kullmann; l'Institut international de coopération intellectuelle par M. W. Picht secrétaire principal, MM. E. Lajti et Ch. Wright secrétaires.

Le Directeur de l'Institut ouvrit la séance et souhaita la bienvenue aux Délégués.

M. O. de Halecki fut invité à prendre la présidence et M. J. Castillejo fut chargé de la rédaction du rapport.

- Point 1 -

Exposés des Directeurs sur l'activité des Offices pendant l'année 1930.

Les Délégués ont présenté un résumé oral de l'activité de chaque Office et des progrès en matière d'échange universitaire, dans leurs pays.

En Allemagne : Publications : le Studentenhandbuch; une brochure sur des cours universitaires de vacances; et une nouvelle revue "Inter Nationes" pour les relations culturelles avec l'étranger. Nouvelles facilités pour l'étudiant étranger : admission dans les Universités moyennant une immatriculation d'essai, les professeurs décidant à la fin de l'année si le candidat est en état de continuer ses études. Fondation à Berlin d'un Wohnheim où les étudiants étrangers peuvent passer une à deux semaines avant de trouver, par l'Office, un logement dans une famille.

En Autriche : On a également introduit l'immatriculation à l'essai et l'on développe les foyers d'étudiants.

En Belgique : On a accordé des bourses de voyage pour l'Europe et l'Amérique pour valeur d'un million et demi de francs. La

Fondation universitaire collabore avec les bibliothèques afin d'éviter des acquisitions doubles, et a publié un répertoire d'institutions d'enseignement supérieur et d'investigation en Belgique.

En Danemark : L'Office concentre ses efforts sur le service d'information relatif à l'enseignement et aux instituts scientifiques.

En Espagne : La "Junta para Ampliación de Estudios" a envoyé pendant l'année 52 boursiers à l'étranger; elle réalise l'échange de professeurs et accueille des étrangers dans ses Instituts de recherches.

Aux Etats-Unis : Les échanges d'étudiants vont en augmentant (près de 400) malgré la crise économique, et les bourses accordées à des étrangers ont passé de 60 à 80. On a établi l'assurance contre les maladies en faveur des étudiants étrangers. Il a paru une nouvelle édition du "Guide Book for foreign Students". L'"Institute of International Education" a obtenu le plus grand succès en réunissant pendant dix jours une centaine d'étudiants étrangers pour les mettre en contact avec des personnalités américaines et les initier à la vie américaine.

En France : L'Office national a contribué à accroître les échanges interscolaires d'écoliers et d'étudiants.

Dans l'Empire Britannique : Le Bureau de Londres prépare le Congrès des universités britanniques qui aura lieu à Edimbourg. Il continue à publier son "Yearbook" et à développer dans cet annuaire, notamment, les informations concernant les facilités d'études postuniversitaires.

En Hongrie : On s'est efforcé de rendre plus réguliers les échanges de professeurs; 28 assistants étrangers ont travaillé toute l'année à Budapest. Environ 250 Hongrois ont profité des bourses d'études à l'étranger.

En Hollande : Les étudiants étrangers ne sont pas nombreux, mais il y a beaucoup de professeurs et de savants d'autres pays qui y donnent des conférences.

En Italie : L'Office s'occupe particulièrement de l'accueil des étudiants étrangers dont le nombre s'accroît sans cesse.

En Pologne : L'Office a collaboré à la nouvelle édition du répertoire intitulé Les écoles supérieures de la République Polonaise. Les échanges de professeurs et les voyages d'études se développent.

En Suisse : L'Office central prépare un Guide des Universités suisses; il annonce que les chemins de fer suisses ont accordé d'importantes réductions des tarifs aux étudiants suisses et étrangers. Il recommande à l'attention des Offices le projet du Sanatorium international universitaire à Leysin, qui a l'appui du Gouvernement fédéral et des étudiants suisses.

- Point 2 -

Exposé du Chef de la Section des relations universitaires sur l'activité de la Section depuis la réunion précédente.

M. Picht présente :

1) le répertoire des Instituts nationaux à l'étranger comprenant 87 instituts de recherches,

2) l'édition de 1931 des Cours supérieurs de vacances en Europe, et,

3) les Nos 2 et 3 du Bulletin de la correspondance

scolaire internationale.

Il signale la préparation, pour la 4ème Conférence d'Institutions pour l'étude scientifique des relations internationales, qui se réunira à Copenhague en Juin, d'un Répertoire international de Centres de Documentation politique et d'une Bibliographie d'Annuaires et Périodiques servant à l'étude scientifique des relations internationales.

Il demande l'avis de la réunion sur les changements éventuels à apporter à la troisième édition du répertoire des Echanges universitaires en Europe, que l'Institut se propose de publier en français.

M. Picht annonce ensuite à la réunion que la conférence des oeuvres s'occupant des étudiants étrangers, qui a eu lieu à Paris les 24-28 juin 1930, a prié l'Institut de fonctionner comme secrétariat international de ces oeuvres. Il est ressorti de la discussion que le secrétariat international des Offices universitaires, du Comité des Associations internationales d'étudiants et des oeuvres en question se trouvant concentré au service universitaire de l'Institut, on pouvait compter sur la coordination désirée entre ces organismes.

La résolution adoptée a été :

"La Réunion,

"Après avoir entendu l'exposé de M. Picht sur l'activité de la section depuis la précédente réunion :

"1) Félicite M. Picht et ses collaborateurs du travail accompli et plus particulièrement de l'excellente publication sur les Instituts nationaux à l'étranger, à laquelle tous les offices devraient assurer une large diffusion ;

"2) Trouve hautement désirable que la section fasse fonction de secrétariat central de tous les organismes qui s'occupent des étudiants à l'étranger, à condition que le travail soit poursuivi en contact étroit avec les offices universitaires et avec les associations internationales d'étudiants; et

"3) Estime que la prochaine édition de la publication : "Les échanges universitaires" devrait être conçue sur

le même plan que les éditions précédentes, sans changer essentiel du programme."

- Point 3 -

Conditions d'admission des étrangers aux études non-professionnelles.

Pour donner suite à la résolution prise l'année de nière (Résolution VI, 1930) d'étudier successivement les di verses questions concernant les équivalences, les Offices d la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Espagne, de l'Italie de la Suisse présentèrent des Rapports sur les conditions d'admission dans les Universités de ces pays.

Il fut décidé de réclamer leur Rapport, aux Office nationaux qui ne l'avaient pas encore présenté.

Etant donné la diversité des règlements, non seule d'un pays à un autre, mais dans un même pays, fût-il grand comme l'Empire Britannique, ou petit comme la Suisse, la r nion estima nécessaire que l'Office de chaque pays réunît documentation sur l'admission dans ses Universités, et mît renseignements à la disposition de l'Institut de Paris et autres Offices nationaux.

Voici quelle a été la résolution prise :

"La Réunion,

"Après avoir pris connaissance des rapports présen par les Offices britannique, danois, espagnol, hongroi italien, néerlandais et suisse sur les conditions d'ad sion aux études non-professionnelles :

"1) Exprime le voeu que l'Institut international de Co ration intellectuelle veuille bien réunir les rens gnements sur les conditions d'admission dans les U versités de tous les pays;

"2) Recommande de consacrer une réunion spéciale à une étude comparée de ce problème, dès que toute la do mentation aura été réunie."

- Point 4 -

Guide de voyage pour les hommes de science

La proposition de M. Willems, tend à faciliter le séjour à l'étranger de professeurs et de savants, non seulement en leur offrant un logement approprié, dans l'ambiance intellectuelle, mais en les mettant en contact avec leurs collègues du pays qu'ils visitent.

C'est ce que la Fondation universitaire belge a obtenu d'une manière exemplaire par le "Club universitaire" qui offre des chambres, un restaurant, une bibliothèque et des relations sociales. A Madrid, la "Residencia de Estudiantes" et à Berlin le "Harnackhaus", remplissent quelques-unes de ces fonctions. La Hongrie a dans le pays et dans quelques capitales étrangères, des maisons où les savants étrangers peuvent être accueillis. Les Clubs universitaires aux Etats-Unis et en Angleterre admettraient facilement, sans doute, comme membres temporaires, des professeurs étrangers.

Ces exemples, surtout celui de la Belgique, pourraient servir de stimulant s'ils étaient plus connus. La réunion considéra qu'il y aurait intérêt à publier dans le Bulletin de l'Institut des notices concernant les institutions de ce genre.

On approuva la résolution suivante :

"La Réunion,

"Après avoir entendu le rapport de M. Jean Willems sur le club de la Fondation universitaire belge, ainsi que les renseignements sur des initiatives analogues prises dans d'autres pays :

"Prie l'Institut international de Coopération intellectuelle de réunir des informations sur les facilités de séjour offertes au personnel des établissements d'enseignement supérieur, voyageant dans des pays étrangers. Ces informations pourraient paraître dans le Bulletin de l'Institut".

- Point 5 -

Propagande par radio en faveur des Cours de Vacances.

L'Office universitaire danois a obtenu d'excellents résultats par la propagande radiophonique en faveur des cours de vacances.

De son côté l'Office français a pu intéresser également le grand public en annonçant par radio l'organisation des échanges entre les familles.

La résolution adoptée a été :

"La Réunion,

"Ayant constaté que l'Office danois avait obtenu des résultats importants en organisant une propagande par radio en faveur des cours de vacances :

"Invite les autres Offices qui ne l'auraient pas encore fait, à employer ce même moyen de propagande, assurant ainsi la réciprocité de services entre les divers pays".

-- Point 6 -

Rapport sur les conditions d'emploi des professeurs à l'étranger.

M. Picht fait connaître les démarches entreprises par l'Institut pour compléter la documentation en question et exprime son espoir de pouvoir bientôt terminer ce travail. La réunion en prend acte.

- Point 7 -

Le projet d'un Sanatorium universitaire international.

Le point 7 de l'ordre du jour a été épuisé par une communication présentée par le directeur de l'Office suisse au nom du Dr. Vauthier absent, sur les progrès réalisés dans ce domaine (voir ci-dessus, Point 1, Suisse).

- Point 8 -

Organisation des séances futures.

Suivant le voeu de la Commission internationale de coopération intellectuelle et l'exemple d'autres réunions internationales, les directeurs des Offices se mettent d'accord sur l'utilité de constituer un comité exécutif de quatre membres, pour assurer la continuité des travaux dans l'intervalle de deux conférences plénières. Le choix des membres du comité incombera à l'Institut qui demandera la collaboration de ceux qui à son avis seront les plus directement intéressés aux problèmes à traiter.

La résolution suivante fut adoptée :

"La Réunion,

"Suivant l'exemple d'autres assemblées analogues :

"Décide d'instituer un comité, composé de quatre de ses membres, qui assurerait la continuité du travail dans l'intervalle des réunions plénières et servirait à l'Institut international de Coopération intellectuelle d'organe consultatif, en vue de l'exécution des décisions de la Réunion, étant entendu que les compétences de cette dernière ne s'en trouveront aucunement modifiées.

"La composition de ce Comité variera suivant le caractère des questions qui devront être soumises à ses délibérations - la désignation des membres étant confiée à l'Institut international de Coopération intellectuelle".

La 6ème réunion des Directeurs d'Offices universitaires a été animée de cet esprit de cordialité et de collaboration qui a caractérisé les précédentes Conférences; elle a mis les participants au fait des conditions et des problèmes d'autres pays. Une fois de plus, on a pu constater que la coopération internationale doit se fonder sur l'activité, l'organisation et la propagande des noyaux nationaux.

José CASTILLEJO

Rapporteur.

C.115.1931.

S O C I E T E D E S N A T I O N S

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

R A P P O R T

A LA COMMISSION INTERNATIONALE DE COOPERATION INTELLECTUELLE

SUR LA SIXIEME REUNION DES DIRECTEURS

DES OFFICES UNIVERSITAIRES NATIONAUX

tenue à Paris, le 30 mars 1931

R A P P O R T

SUR LA SIXIEME REUNION DES DIRECTEURS DES OFFICES UNIVERSITAIRES NATIONAUX

tenue à Paris, le 30 mars 1931

Etaient présents :

Allemagne	M. le Dr. K. Remme, directeur de l'Akademisches Auskunftsamt, Berlin.
Autriche	M. W. Gleispach, ancien recteur de l'université de Vienne, président de l'Association des universités autrichiennes, Vienne.
Belgique	M. Jean Willems, directeur de la Fondation universitaire, Bruxelles.
Danemark	M. C.A. Bodelsen, directeur du Bureau danois des renseignements universitaires. Copenhague.
Espagne	M. José Castillejo, secrétaire général de la Junta para ampliación de estudios, Madrid.
Etats-Unis	M. Gordon L. Berry, directeur-adjoint de l'Institute of International Education, New York.
France	M. Doury, représentant l'Office national des universités et écoles françaises, Paris.
Grande Bretagne	Sir H. Frank Heath, G.B.E. K.C.B., directeur de l'Universities Bureau of the British Empire, London.
Hongrie	M. le Dr. Léopold Müller, représentant le directeur du Bureau interuniversitaire hongrois, Budapest.
Italie	M. G. del Vecchio, ancien recteur de l'université de Rome, représentant le Centre national italien d'informations universitaires pour les étudiants étrangers, Rome.
Pays-Bas	M. A.J.P. van den Broek, professeur à l'université d'Utrecht, président de la Commission néerlandaise pour les relations universitaires internationales, Utrecht.
Pologne	M. Oscar de Halecki, professeur à l'université de Varsovie, directeur de l'Office des universités polonaises, Varsovie.
Suisse	M. Paul Flückiger, directeur de l'Office central universitaire suisse, Berne.

Le secrétariat de la Société des nations était représenté par M. G. Kullmann; l'Institut international de coopération intellectuelle par M. W. Picht secrétaire principal, MM. E. Lajti et Ch. Wright secrétaires.

Le Directeur de l'Institut ouvrit la séance et souhaita la bienvenue aux Délégués.

M. O. de Halecki fut invité à prendre la présidence et M. J. Castillejo fut chargé de la rédaction du rapport.

- Point 1 -

Exposés des Directeurs sur l'activité des Offices pendant l'année 1930.

Les Délégués ont présenté un résumé oral de l'activité de chaque Office et des progrès en matière d'échange universitaire, dans leurs pays.

En Allemagne : Publications : le Studentenhandbuch; une brochure sur des cours universitaires de vacances; et une nouvelle revue "Inter Nationes" pour les relations culturelles avec l'étranger. Nouvelles facilités pour l'étudiant étranger : admission dans les Universités moyennant une immatriculation d'essai, les professeurs décidant à la fin de l'année si le candidat est en état de continuer ses études. Fondation à Berlin d'un Wohnheim où les étudiants étrangers peuvent passer une à deux semaines avant de trouver, par l'Office, un logement dans une famille.

En Autriche : On a également introduit l'immatriculation à l'essai et l'on développe les foyers d'étudiants.

En Belgique : On a accordé des bourses de voyage pour l'Europe et l'Amérique pour valeur d'un million et demi de francs. La

Fondation universitaire collabore avec les bibliothèques afin d'éviter des acquisitions doubles, et a publié un répertoire d'institutions d'enseignement supérieur et d'investigation en Belgique.

En Danemark : L'Office concentre ses efforts sur le service d'information relatif à l'enseignement et aux instituts scientifiques.

En Espagne : La "Junta para Ampliación de Estudios" a envoyé pendant l'année 52 boursiers à l'étranger; elle réalise l'échange de professeurs et accueille des étrangers dans ses Instituts de recherches.

Aux Etats-Unis : Les échanges d'étudiants vont en augmentant (près de 400) malgré la crise économique, et les bourses accordées à des étrangers ont passé de 60 à 80. On a établi l'assurance contre les maladies en faveur des étudiants étrangers. Il a paru une nouvelle édition du "Guide Book for foreign Students". L'"Institute of International Education" a obtenu le plus grand succès en réunissant pendant dix jours une centaine d'étudiants étrangers pour les mettre en contact avec des personnalités américaines et les initier à la vie américaine.

En France : L'Office national a contribué à accroître les échanges interscolaires d'écoliers et d'étudiants.

Dans l'Empire Britannique : Le Bureau de Londres prépare le Congrès des universités britanniques qui aura lieu à Edimbourg. Il continue à publier son "Yearbook" et à développer dans cet annuaire, notamment, les informations concernant les facilités d'études postuniversitaires.

En Hongrie : On s'est efforcé de rendre plus réguliers les échanges de professeurs; 28 assistants étrangers ont travaillé toute l'année à Budapest. Environ 250 Hongrois ont profité des bourses d'études à l'étranger.

En Hollande : Les étudiants étrangers ne sont pas nombreux, mais il y a beaucoup de professeurs et de savants d'autres pays qui y donnent des conférences.

En Italie : L'Office s'occupe particulièrement de l'accueil des étudiants étrangers dont le nombre s'accroît sans cesse.

En Pologne : L'Office a collaboré à la nouvelle édition du répertoire intitulé Les écoles supérieures de la République Polonaise. Les échanges de professeurs et les voyages d'études se développent.

En Suisse : L'Office central prépare un Guide des Universités suisses; il annonce que les chemins de fer suisses ont accordé d'importantes réductions des tarifs aux étudiants suisses et étrangers. Il recommande à l'attention des Offices le projet du Sanatorium international universitaire à Leysin, qui a l'appui du Gouvernement fédéral et des étudiants suisses.

- Point 2 -

Exposé du Chef de la Section des relations universitaires sur l'activité de la Section depuis la réunion précédente.

M. Picht présente :

1) le répertoire des Instituts nationaux à l'étranger comprenant 87 instituts de recherches,

2) l'édition de 1931 des Cours supérieurs de vacances en Europe, et,

3) les Nos 2 et 3 du Bulletin de la correspondance

scolaire internationale.

Il signale la préparation, pour la 4ème Conférence d'Institutions pour l'étude scientifique des relations internationales, qui se réunira à Copenhague en Juin, d'un Répertoire international de Centres de Documentation politique et d'une Bibliographie d'Annuaires et Périodiques servant à l'étude scientifique des relations internationales.

Il demande l'avis de la réunion sur les changements éventuels à apporter à la troisième édition du répertoire des Echanges universitaires en Europe, que l'Institut se propose de publier en français.

M. Picht annonce ensuite à la réunion que la conférence des oeuvres s'occupant des étudiants étrangers, qui a eu lieu à Paris les 24-28 juin 1930, a prié l'Institut de fonctionner comme secrétariat international de ces oeuvres. Il est ressorti de la discussion que le secrétariat international des Offices universitaires, du Comité des Associations internationales d'étudiants et des oeuvres en question se trouvant concentré au service universitaire de l'Institut, on pouvait compter sur la coordination désirée entre ces organismes.

La résolution adoptée a été :

"La Réunion,

"Après avoir entendu l'exposé de M. Picht sur l'activité de la section depuis la précédente réunion :

"1) Félicite M. Picht et ses collaborateurs du travail accompli et plus particulièrement de l'excellente publication sur les Instituts nationaux à l'étranger, à laquelle tous les offices devraient assurer une large diffusion ;

"2) Trouve hautement désirable que la section fasse fonction de secrétariat central de tous les organismes qui s'occupent des étudiants à l'étranger, à condition que le travail soit poursuivi en contact étroit avec les offices universitaires et avec les associations internationales d'étudiants; et

"3) Estime que la prochaine édition de la publication : "Les échanges universitaires" devrait être conçue sur

le même plan que les éditions précédentes, sans changement essentiel du programme."

- Point 3 -

Conditions d'admission des étrangers

aux études non-professionnelles.

Pour donner suite à la résolution prise l'année dernière (Résolution VI, 1930) d'étudier successivement les diverses questions concernant les équivalences, les Offices de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Espagne, de l'Italie et de la Suisse présentèrent des Rapports sur les conditions d'admission dans les Universités de ces pays.

Il fut décidé de réclamer leur Rapport, aux Offices nationaux qui ne l'avaient pas encore présenté.

Etant donné la diversité des règlements, non seulement d'un pays à un autre, mais dans un même pays, fût-il grand comme l'Empire Britannique, ou petit comme la Suisse, la réunion estima nécessaire que l'Office de chaque pays réunît la documentation sur l'admission dans ses Universités, et mît ces renseignements à la disposition de l'Institut de Paris et des autres Offices nationaux.

Voici quelle a été la résolution prise :

"La Réunion,

"Après avoir pris connaissance des rapports présentés par les Offices britannique, danois, espagnol, hongrois, italien, néerlandais et suisse sur les conditions d'admission aux études non-professionnelles :

"1) Exprime le voeu que l'Institut international de Coopération intellectuelle veuille bien réunir les renseignements sur les conditions d'admission dans les Universités de tous les pays;

"2) Recommande de consacrer une réunion spéciale à une étude comparée de ce problème, dès que toute la documentation aura été réunie."

- Point 4 -

Guide de voyage pour les hommes de science

La proposition de M. Willems, tend à faciliter le séjour à l'étranger de professeurs et de savants, non seulement en leur offrant un logement approprié, dans l'ambiance intellectuelle, mais en les mettant en contact avec leurs collègues du pays qu'ils visitent.

C'est ce que la Fondation universitaire belge a obtenu d'une manière exemplaire par le "Club universitaire" qui offre des chambres, un restaurant, une bibliothèque et des relations sociales. A Madrid, la "Residencia de Estudiantes" et à Berlin le "Harnackhaus", remplissent quelques-unes de ces fonctions. La Hongrie a dans le pays et dans quelques capitales étrangères, des maisons où les savants étrangers peuvent être accueillis. Les Clubs universitaires aux Etats-Unis et en Angleterre admettraient facilement, sans doute, comme membres temporaires, des professeurs étrangers.

Ces exemples, surtout celui de la Belgique, pourraient servir de stimulant s'ils étaient plus connus. La réunion considéra qu'il y aurait intérêt à publier dans le Bulletin de l'Institut des notices concernant les institutions de ce genre.

On approuva la résolution suivante :

"La Réunion,

"Après avoir entendu le rapport de M. Jean Willems sur le club de la Fondation universitaire belge, ainsi que les renseignements sur des initiatives analogues prises dans d'autres pays :

"Prie l'Institut international de Coopération intellectuelle de réunir des informations sur les facilités de séjour offertes au personnel des établissements d'enseignement supérieur, voyageant dans des pays étrangers. Ces informations pourraient paraître dans le Bulletin de l'Institut".

- Point 5 -

Propagande par radio en faveur des Cours de Vacances.

L'Office universitaire danois a obtenu d'excellents résultats par la propagande radiophonique en faveur des cours de vacances.

De son côté l'Office français a pu intéresser également le grand public en annonçant par radio l'organisation des échanges entre les familles.

La résolution adoptée a été :

"La Réunion,

"Ayant constaté que l'Office danois avait obtenu des résultats importants en organisant une propagande par radio en faveur des cours de vacances :

"Invite les autres Offices qui ne l'auraient pas encore fait, à employer ce même moyen de propagande, assurant ainsi la réciprocité de services entre les divers pays".

-- Point 6 -

Rapport sur les conditions d'emploi des professeurs à l'étranger.

M. Picht fait connaître les démarches entreprises par l'Institut pour compléter la documentation en question et exprime son espoir de pouvoir bientôt terminer ce travail. La réunion en prend acte.

- Point 7 -

Le projet d'un Sanatorium universitaire international.

Le point 7 de l'ordre du jour a été épuisé par une communication présentée par le directeur de l'Office suisse au nom du Dr. Vauthier absent, sur les progrès réalisés dans ce domaine (voir ci-dessus, Point 1, Suisse).

- Point 8 -

Organisation des séances futures.

Suivant le voeu de la Commission internationale de coopération intellectuelle et l'exemple d'autres réunions internationales, les directeurs des Offices se mettent d'accord sur l'utilité de constituer un comité exécutif de quatre membres, pour assurer la continuité des travaux dans l'intervalle de deux conférences plénières. Le choix des membres du comité incombera à l'Institut qui demandera la collaboration de ceux qui à son avis seront les plus directement intéressés aux problèmes à traiter.

La résolution suivante fut adoptée :

"La Réunion,

"Suivant l'exemple d'autres assemblées analogues :

"Décide d'instituer un comité, composé de quatre de ses membres, qui assurerait la continuité du travail dans l'intervalle des réunions plénières et servirait à l'Institut international de Coopération intellectuelle d'organe consultatif, en vue de l'exécution des décisions de la Réunion, étant entendu que les compétences de cette dernière ne s'en trouveront aucunement modifiées.

"La composition de ce Comité variera suivant le caractère des questions qui devront être soumises à ses délibérations - la désignation des membres étant confiée à l'Institut international de Coopération intellectuelle".

La 6ème réunion des Directeurs d'Offices universitaires a été animée de cet esprit de cordialité et de collaboration qui a caractérisé les précédentes Conférences; elle a mis les participants au fait des conditions et des problèmes d'autres pays. Une fois de plus, on a pu constater que la coopération internationale doit se fonder sur l'activité, l'organisation et la propagande des noyaux nationaux.

José CASTILLEJO

Rapporteur.